



2014-08-01

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PHILIBERT**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Philibert, tenue à l'hôtel de ville de Saint-Philibert, ce **4 août 2014** à 19 heures.

Sont présents à cette séance :

Siège # 1 Mme Geneviève Dallaire
Siège # 2 M. Pascal Lessard
Siège # 3 M. Jean-Marie Dionne
Siège # 4 Mme Marie-Jeanne Ouellet
Siège # 5 M. Rémi Loignon
Siège # 6 M. François Morin

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Jean-Guy Plante.

Mme Chantale Gareau, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la session ouverte.

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Rémi Loignon et résolu à l'unanimité de déclarer la séance ouverte.

Adoptée unanimement

2014-08-02

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01 - OUVERTURE DE LA SESSION

02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

03 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

03.01 - Séance ordinaire du 7 juillet 2014

04 - VOIRIE

04.01 - Envoi d'une lettre au Ministère des Transports concernant l'état de la rue Principale

04.02 - Travaux de voirie : reprofilage de fossé et fauchage dans les rangs

05 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

- 06 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE**
 - 06.01** - Compte-rendu de la dernière réunion de la Régie Intermunicipale
- 07 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS**
 - 07.01** - Hydrofracturation du puit numéro 2
- 08 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**
 - 08.01** - Plan de développement de la municipalité -- rencontre à prévoir en septembre
 - 08.02** - Compte-rendu de la dernière réunion de la MRC
- 09 - FINANCES-GESTION DES SERVICES**
 - 09.01** - Dépôt de l'état des revenus et dépenses
 - 09.02** - Approbation de la liste des comptes du mois
- 10 - LÉGISLATION**
 - 10.01** - Règlement harmonisé sur les nuisances
- 11 - CORRESPONDANCE**
- 12 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 13 - VARIA**
- 14 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par monsieur Rémi Loignon et accepté à l'unanimité que l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2014-08-03

3.1 - Séance ordinaire du 7 juillet 2014

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 7 juillet 2014 dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente session afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Jean-Marie Dionne et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2014, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adoptée unanimement

4 - VOIRIE

2014-08-04

4.1 - Envoi d'une lettre au Ministère des Transports concernant l'état de la rue Principale

ATTENDU QUE la rue Principale nécessite plusieurs réparations pour améliorer son état;

ATTENDU QU'un égoût pluvial est renfoncé et qu'il s'avère dangereux pour la circulation;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Marie-Jeanne Ouellet et accepté à l'unanimité d'autoriser madame Chantale Gareau, secrétaire-trésorière à envoyer une lettre au Ministère des Transports afin qu'ils effectuent les réparations.

Adoptée unanimement

2014-08-05 4.2 - Travaux de voirie : reprofilage de fossé et fauchage dans les rangs

ATTENDU QUE des travaux de reprofilage de fossé et de fauchage ont été prévus dans les rangs

IL EST PROPOSÉ par monsieur François Morin et accepté à l'unanimité d'autoriser monsieur Gaston Lagrange, inspecteur municipal à entreprendre les travaux avec un budget de 10 000\$.

Adoptée unanimement

5 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

6 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

6.1 - Compte-rendu de la dernière réunion de la Régie Intermunicipale

7 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS

2014-08-06 7.1 - Hydrofracturation du puit numéro 2

ATTENDU QUE la quantité d'eau produite par les puits est insuffisante;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pascal Lessard et accepté à l'unanimité de faire hydrofracturer le puit numéro 2.

Adoptée unanimement

8 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

8.1 - Plan de développement de la municipalité -- rencontre à prévoir en septembre

8.2 - Compte-rendu de la dernière réunion de la MRC

9 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

2014-08-07 9.1 - Dépôt de l'état des revenus et dépenses

La directrice générale dépose le rapport financier mensuel.

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Jean-Marie Dionne et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport financier mensuel.

Adoptée unanimement

2014-08-08 9.2 - Approbation de la liste des comptes du mois

Les dépenses du mois sont présentées aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes qui sont à payer pour ce mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés, les remises de l'employeur.

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Jean-Marie Dionne et résolu à l'unanimité;
QUE les dépenses du mois de 2014, soient acceptées et payées, telles qu'elles apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil.

•Comptes à payer	7115.20 \$
•Salaires nets versés	4967.12\$
•Remises d'employeur	929.88\$
•Total	13 012.20 \$

Administration : chèque no.C1400163 à C1400192
Salaires : chèque no. P1400097 à P1400111

Adoptée unanimement

10 - LÉGISLATION

10.1 - Règlement harmonisé sur les nuisances

L'avis de motion concernant le règlement harmonisé sur les nuisances est reporté au prochain conseil.

11 - CORRESPONDANCE

Sujets sans résolution

1. Renouvellement de l'avis d'ébullition au deux semaines
2. Envoi d'une lettre pour le défibrillateur cardiaque

12 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

13 - VARIA

- Bureau de la Fabrique
- Voirie (fauchage, débroussaillage, marquage)
- Rapport trafic lourd
- Rénovations OTJ
- Lumière de rue et vitesse dans le village

2014-08-09

14 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur Pascal Lessard , et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée.

Adoptée unanimement

Fermeture à 20.30 hrs

Jean-Guy Plante, maire

Chantale Gareau, dir. gén. & sec. trés.

Je, Jean-Guy Plante, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.